






Multi-accueil Les Pierrots – 1 rue Petra - 69360 TERNAY

multiaccueil.lespierrots@ternay.fr

www.ternay.fr - 04 72 24 88 97    Ternay notre ville



PROJET D'ETABLISSEMENT

I - PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU MULTI-ACCUEIL LES PIERROTS

La ville de Ternay, située au sud du département du Rhône entre Vienne et Lyon, fait partie de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO), regroupant 7 communes pour près de 26 743 habitants.

Ternay est une ville dynamique de **5512** habitants (*source Insee année 2019*) avec un réseau associatif vivant avec près d'une soixantaine d'associations culturelles et sportives.

La CCPO gère les équipements publics de **7** parcs d'activités dont **2** sur notre commune (ZAC de Chassagne et de Val Cité) et **1** Zone d'activité située le long du CD 12 et de l'autoroute A7. La CCPO assure la promotion du territoire intercommunal auprès des acteurs économiques et développe, entretient ses ZAC génératrices d'emplois.

L'activité économique de la ville compte une quarantaine d'artisans et de PME. Les métiers du bâtiment (*plomberie, ferronnerie, menuiserie, électricité, équipement de la maison...*) sont le principal secteur d'activité. Elle génère plus de 300 emplois sur la commune.

Notre commune possède des commerces de proximité divers tels que : une épicerie, une boulangerie, une boucherie, deux banques, une fleuriste, une pharmacie, trois restaurants, deux coiffeurs, etc.

Située à 239 mètres d'altitude, le Fleuve Le Rhône est le principal cours d'eau qui traverse la commune. Elle s'étend sur 8,1 km² avec un centre-ville localisé sur les hauteurs et un quartier situé sur le bas de la ville en limite de l'autoroute A7 et du fleuve. Ternay est une ville résidentielle avec 2 155 résidences principales, 1 848 maisons individuelles et 437 appartements dont **225** logements aidés. **74.9 %** de la population est propriétaire (*source Insee année 2019*).

Notre ville compte deux groupes scolaires avec un groupe scolaire Maternelle et Elémentaire Les Pierres et un groupe scolaire Maternelle et Elémentaire de Fléviu.

680 élèves sont scolarisés en 2022/2023 :

- 322 élèves sur le groupe scolaire de Fléviu
- 358 élèves sur le groupe scolaire Les Pierres.

La croissance démographique entre les deux derniers recensements 2013 et 2019 est de **2.36 %**.

Trois grandes catégories socioprofessionnelles caractérisent la population **active ternaysarde** :

- les cadres
- les employés
- les professions intermédiaires

Sur la commune, le taux de natalité est de 11.30 % entre 2013 et 2019. 61 naissances ont été enregistrées en 2021 (*source Insee au 01/01/2022*) .

Nombre d'enfants de moins de 3 ans (*familles allocataires CAF, source CAF*) :

2020 ⇒ 205

- Enfants de moins de 1 an : 62
- Enfants de 1 à 2 ans inclus : 143

2021 ⇒ 200

- Enfants de moins de 1 an : 55
- Enfants de 1 à 2 ans inclus : 145

Nombre d'enfants de 3 à 5 ans révolus (*familles allocataires CAF, source CAF*) :

2020 ⇒ 183

2021 ⇒ 199

La population est relativement jeune et active : **20.4 %** est âgée de moins de 15 ans et **18.5 %** se situe entre 30 et 45 ans. **78.1 %** est active, 84.4 % des femmes âgées entre 25 et 54 ans ont un emploi Le marché du travail se caractérise également par une forte baisse du travail à temps partiel (*source Insee année 2019*).

Les modes d'accueil existants à ce jour sur la commune sont :

- 31 assistants maternels agréés en activité. 24 adhèrent au Relais Petite Enfance.
- La structure Multi-Accueil Les Pierrots de 24 berceaux.
- L'accueil périscolaire et centre de loisirs Alfa3a

En 2021, 72 tout-petits sont inscrits au Multi-Accueil.

- 44.44 % sont domiciliés sur le secteur géographique des Pierres et 55.55 % sur celui de Fléviu.
- 95.16 % des familles inscrites sont en couple et 4.84 % sont monoparentales.

82 enfants de moins de 3 ans sont gardés par un assistant maternel (*familles allocataires CAF, source CAF*).

La municipalité de Ternay s'est investie depuis plusieurs années dans une politique en faveur des familles et des jeunes.

POUR LE MULTI-ACCUEIL LES PIERROTS :

➤ **Objectifs :**

- **Pour les enfants** : accueillir les enfants dans un climat chaleureux et sécurisant grâce à un personnel encadrant de qualité et diplômé. Favoriser l'éveil, l'autonomie et la sociabilisation. Respecter au mieux le rythme de vie de l'enfant. Elle aspire à accueillir les enfants porteurs de handicap ou avec retard de développement, dépister les troubles ou difficultés de développement.

- **Pour les parents** : répondre au mieux et au plus vite à la demande d'accueil des parents y compris dans l'accueil occasionnel ou d'urgence. Favoriser la mixité sociale et l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes ou en parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elle a pour objectif d'accomplir sa mission d'aide à la parentalité.

➤ **Organisation :**

La structure peut accueillir des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans. Elle est ouverte 55 heures par semaine du lundi au vendredi de **7h30 à 18h30**.

Fermeture une semaine aux vacances de printemps, trois semaines en août et une semaine à Noël.

Des réunions pédagogiques sont organisées avec évaluation des actions mises en place.

Personnel Educatif :

- Une directrice, éducatrice de jeunes enfants
- Une infirmière, adjointe à la direction
- Une éducatrice de jeunes enfants, responsable pédagogique
- Trois auxiliaires de puériculture
- Trois adjoints techniques, CAP petite enfance
- Un agent d'entretien - maîtresse de maison

➤ **Les partenaires principaux de la structure :**

- **La CAF de Lyon** : un partenaire politique et financier.
Depuis 2006, différents partenariats ont été concrétisés par des contrats signés avec la CAF de Lyon au travers de contrats enfance, temps libres et contrat enfance jeunesse portant sur le Centre de Loisirs péri et extrascolaire, la structure Multi-Accueil Les Pierrots et le Relais Petite Enfance.
- **Le Conseil Départemental du Rhône (Maison du Rhône - MDR)** : un partenaire sanitaire et social.
Il intervient dans l'application des règles d'hygiène et de sécurité. Il a un avis consultatif et préventif mais surtout une mission de contrôle lors de visite de la structure. Il participe à la commission d'attribution des places du Multi-accueil.
- **Le Relais Petite Enfance (RPE) de Ternay** : un partenaire complémentaire.
En 2018, l'emménagement du Relais d'Assistant Maternels dans ses nouveaux locaux situé juste à côté du Multiaccueil a permis la création d'un pôle petite enfance.
En 2020, il évolue en Relais Petite Enfance (RPE). Ce partenariat est renforcé par la création d'un guichet unique en lien avec le site de la CAF « Mon enfant.fr ». Ce site, un portail labellisé CAF vise à faciliter la mise en relation entre parents et professionnels de la petite-enfance et à soutenir l'exercice de la profession.
Pour simplifier la démarche des parents en recherche de mode d'accueil, le Guichet Unique des familles permet de centraliser les demandes des familles en recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif.
La Responsable du RPE informe et oriente le/les parents sur les modes d'accueil existants sur la commune (multi-accueil, assistants maternels, accueil à domicile...) et favorise la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil.

La fête de l'été qui a lieu au mois de juin est l'occasion pour les deux structures de réunir l'ensemble des familles, enfants, Assistants maternels et personnel du Multi-Accueil.

- **La bibliothèque municipale** : Des visites mensuelles au sein de la structure sont organisées pour des lectures, des prêts de livres, des échanges professionnels sur la littérature petite-enfance.

➤ Place des familles

L'accompagnement parental :

Nous travaillons en étroite collaboration avec les familles en respectant au maximum leurs demandes, leur milieu culturel et en prenant en compte leur méthode éducative.

La bienveillance et le non-jugement sont deux notions essentielles pour entrer en relation avec les parents. Notre objectif est d'être présents pour accompagner les familles, répondre à leurs questions afin de les aider à trouver leurs propres solutions face aux difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants. Nous pouvons leur permettre de prendre conscience des besoins de leur enfant sans être dans le jugement. Les parents sont avant tout les premiers éducateurs de leurs enfants et nous sommes là pour les écouter et les soutenir si besoin. Nous devons avoir cette capacité à nous adapter aux spécificités et besoins de chacun pour que la relation entre les parents, les enfants et les professionnelles se passent dans les meilleures conditions possibles.

Différents temps de rencontres sont organisés tout au long de l'année : fête de Noël, fête et spectacle de l'été, réunion, rendez-vous individuels. Les parents qui le souhaitent sont également invités à animer des temps auprès des enfants (*musique, marionnettes, contes...*).

➤ Le développement durable

Depuis de nombreuses années le multi-accueil est engagé dans une démarche de réduction de son impact environnemental. Il est primordial de favoriser des actions éco-responsables afin de protéger notre planète et de sensibiliser les professionnels et les enfants à cette démarche.

- Des produits d'entretien écolabellisés plus respectueux de l'environnement sont utilisés au quotidien. Le recours aux produits naturels tels que le vinaigre, le savon noir ou le bicarbonate vient en complément.
- Le matériel à usage unique est limité autant que possible.
- Les familles sont dotées de sur-chaussures en tissus à l'entrée de la structure, ce qui a pour effet de diminuer la quantité de déchets.
- Le tri des déchets recyclables est fait de façon rigoureuse et permet le recyclage du papier, du carton, du verre, et du plastique dans les filières spécialisées.
- La vaisselle en matières plastiques (*polycarbonate, mélamine*) est remplacée petit à petit par des matériaux sans perturbateurs endocriniens. Une partie de la vaisselle est déjà en verre ou en inox.
- Les repas ou goûters des enfants sont composés quotidiennement de 2 produits Bio minimum.
- L'envoi des documents administratifs (*factures, courriers d'informations...*) se fait de façon dématérialisée par courriels.

II - PROJET D'ACCUEIL

GÉNÉRALITÉS

La structure Multi-accueil « Les Pierrots » est gérée par la Mairie de Ternay après avis favorable du Président du Conseil départemental du Rhône.

Le règlement de fonctionnement de la structure Multi-accueil « Les Pierrots », a été établi d'après un protocole donné par la CAF du Rhône, qui verse des prestations en échange du respect de ce protocole.

La structure est située 1 rue Petra à Ternay.

Le multi-accueil « Les Pierrots » propose aux parents un mode d'accueil collectif pour leurs enfants âgés de dix semaines à quatre ans, de façon régulière, occasionnelle ou d'urgence. D'une capacité de 24 places, elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. *Fermetures : 1 semaine vacances de printemps, 3 semaines en août, 1 semaine vacances de Noël et une après-midi toutes les 7 semaines pour réunions pédagogiques.*

Les locaux de 307 m² ont été aménagés en différents espaces de libertés et de découvertes ouverts et modulables de manière à répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. Le mobilier du multi-accueil ainsi que les sanitaires sont adaptés à la taille des enfants.

Séparés en deux sections (*bébés-moyens et moyens-grands*), des coins sont créés où l'enfant trouvera des jeux adaptés à son âge qui lui permettront d'explorer, d'expérimenter, d'imiter, de construire...

Chaque section possède un espace extérieur qui permet aux enfants de profiter du dehors.

PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSÉES

- ✓ **Accueil régulier**
- ✓ **Accueil occasionnel**
- ✓ **Accueil d'urgence**

1) **L'accueil régulier** : *les besoins sont connus à l'avance et récurrents.*

Les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat obligatoire établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures, et ce, quel que soit ce nombre d'heures.

Le contrat de réservation avec la famille précise les besoins d'accueil (*nombre d'heures par jour, nombre de jours par semaine...*), les absences prévisibles sollicitées par la famille et les périodes de fermeture de l'équipement.

Ce contrat d'accueil peut être révisé en cours d'année à la demande de la famille ou de la directrice s'il s'avère inadapté aux heures de présences réelles de l'enfant.

Toute personne contractualisée, aura sa réservation comme prévu à son contrat pour la durée de l'année scolaire sauf en cas de modification majeure d'éléments ayant influencé la décision d'admission (*baisse du volume d'accueil significative, changement de jour d'accueil, mise en congé parental...*). Si la famille déménage hors Ternay, le contrat est rompu après une période maximale de 2 mois. En cas de perte d'emploi de l'un des parents (*ou du parent seul, pour les familles monoparentales*), un délai de 6 mois est accordé.

Si des heures sont réalisées au-delà du contrat prévu, elles sont facturées en plus, au tarif horaire de la famille. Un départ anticipé de l'enfant ne peut compenser ces dépassements d'horaires.

* Préinscriptions pour l'accueil régulier :

Les places disponibles en accueil régulier sont attribuées par une commission d'admission qui se réunit deux fois par an, en mars et en novembre. Elle établit les admissions et arrête la liste d'attente.

Les préinscriptions se font tout au long de l'année sur rdv auprès du guichet unique des familles à l'adresse suivante :

Guichet Unique des Familles - Relais Petite Enfance - 2 Rue Petra – 69360 TERNAY - ☎ : 04 78 45 21 95

Courriel : guichetunique@ternay.fr

2) L'accueil occasionnel : *les besoins connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents.*

Les inscriptions s'effectuent toute l'année en fonction des disponibilités du Multi-accueil directement auprès de celui-ci. Les réservations se font la semaine précédant la venue de l'enfant.

Les enfants en accueil occasionnel peuvent être inscrits selon les places disponibles :

- Soit deux demi-journées maximum par semaine (*dans la mesure du possible une matinée et une après-midi*).
- Soit une journée continue maximum par semaine.

Des places supplémentaires pourront être proposées selon le planning des présences du Multi-accueil.

3) L'accueil d'urgence ne peut pas être planifié à l'avance. Il correspond à l'accueil d'un enfant inscrit ou non au Multi-accueil, et dont la famille a un besoin de garde urgent.

* Les enfants porteurs de handicap ou ayant une maladie chronique

« **Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.** » *Principe 1 Charte nationale d'accueil du jeune enfant.*

Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans : « *Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.* »

Les enfants porteurs de handicap ou ayant une maladie chronique pourront être accueillis dans la structure après réflexion en équipe, avec avis du médecin référent " Santé et Accueil inclusif " du Multi-accueil et des partenaires médico-sociaux (PMI, médecin de famille, centres spécialisés...).

Leur accueil peut faire l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

L'EQUIPE DES PIERROTS :

« **Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.** » *Principe 9 charte nationale de l'accueil du jeune enfant*

L'équipe pédagogique est composée d'une directrice titulaire d'un diplôme d'Etat d'éducatrice de jeunes enfants, d'une infirmière, d'une éducatrice de jeunes enfants, de trois auxiliaires de puériculture, de trois aides auxiliaires (*titulaires du CAP petite enfance*) et d'un agent d'entretien.

Un médecin, référent " Santé et Accueil inclusif ", est rattaché à la structure. Il assure un suivi préventif, veille au bon développement des enfants et à leur adaptation au sein du multi-accueil. Il Informe, sensibilise et conseille la direction et l'équipe éducative en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des

enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Il contribue également à l'élaboration des protocoles d'action en cas de situation d'urgence. Ses visites sont mensuelles.

La directrice (*éducatrice de jeunes enfants*) a une fonction tant administrative, que de gestion, de coordination et d'éducation. Elle doit gérer les relations entre la municipalité, les parents et le personnel. Elle veille au bien-être des enfants, à leur sécurité et au respect des conditions d'accueil fixées par l'arrêté départemental d'autorisation d'ouverture. Elle est le point de référence de la structure, assure son bon fonctionnement et fait appliquer les règles au sein de la structure.

L'infirmière (*adjoite à la direction*) s'occupe du suivi et de l'évaluation des protocoles sanitaires et du projet de santé (*évolution de la santé de l'enfant, hygiène de la personne et de l'environnement, hygiène et équilibre alimentaire, observation et surveillance des troubles du comportement et de l'état de santé, prescription des médicaments, protocoles médicaux, projets d'accueil individualisés PAI*). Elle peut être amenée à remplacer la directrice en cas d'absence de celle-ci.

Auprès des enfants la majorité du temps, elle participe aux missions éducatives du multi-accueil.

L'Éducatrice de jeunes enfants (*responsable pédagogique*) : Moteur sur le terrain et lien entre la direction et l'équipe, elle anime la réflexion pédagogique, impulse une dynamique et est garante de la mise en œuvre et du respect du projet pédagogique. Elle coordonne les projets d'activités qui en découlent.

Elle accompagne les enfants dans une démarche éducative globale, en lien avec leur famille en vue du développement progressif de l'enfant (éveil, autonomie...). Elle participe également aux soins de confort et de bien-être de l'enfant.

Grâce à sa formation, elle instaure une relation particulière avec les parents et apporte des informations complémentaires à celles des auxiliaires de puériculture (accompagnement à la parentalité, observation et analyse du développement psychomoteur et affectif de l'enfant...)

De par sa place spécifique, elle est également une ressource pour l'équipe (soutien pédagogique, réflexion autour de l'aménagement de l'espace, choix du matériel pédagogique, animation de groupes de travail...).

Elle assure la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice et de l'adjoite.

Les auxiliaires de puériculture assurent le bien-être des enfants dont elles ont la charge, au niveau physiologique, psychologique et physique. Elles accompagnent l'enfant dans tous ses temps de vie (*repas, goûter, hygiène, sommeil, activités ludiques...*). Elles sont responsables de la sécurité des enfants tant physique que psychologique et affective. Elles accueillent les parents et sont là après concertation en équipe, pour leur apporter des conseils.

Les aides auxiliaires (*CAP accompagnant éducatif petite enfance, etc.*) travaillent en binôme avec les auxiliaires de puériculture.

Elles assurent les mêmes tâches auprès des enfants mais ont un rôle plus polyvalent du fait de leur formation (*cuisine, entretien du linge...*).

L'agent d'entretien - maîtresse de maison a un rôle polyvalent. Elle est responsable de la propreté et de l'hygiène des locaux, du linge et de la préparation des repas. Elle peut être amenée à soutenir l'équipe éducative en cas de besoin.

Place des professionnels

Le « faire ensemble » est un élément inéluctable pour nous, professionnelles de la petite enfance. La communication est l'outil principal pour permettre de créer cette relation et la faire évoluer. C'est la base du travail en équipe afin que chaque membre se sente bien dans son environnement de travail, trouve sa place et soit libre de pouvoir s'exprimer.

Chaque professionnelle, de par sa personnalité et sa formation distincte des autres (*EJE, infirmière, auxiliaire de puériculture, CAP accompagnant éducatif petite enfance*), est différente, a un rôle bien défini et amène une plus-value. Le principe de l'équipe est d'unir toutes ces particularités pour pouvoir avancer ensemble dans un but commun, le bien-être de l'enfant.

Dans notre quotidien, nous donnons de l'importance à la cohésion et aux différentes réunions d'équipe et veillons à ce que chaque membre puisse s'exprimer. Le multi-accueil ferme ses portes un après-midi sept à huit fois par an afin que des réunions pédagogiques puissent avoir lieu. Des petites réunions de section ont également lieu bimensuellement.

Des **séances d'analyse de la pratique** sont organisées tout au long de l'année (*4 à 5 par an*). Ces temps de paroles et d'échanges permettent aux professionnelles d'aborder des situations complexes de manière commune et interdisciplinaire et de réfléchir sur leur pratique. Il a pour objectif d'identifier, d'analyser et d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés.

Les professionnelles peuvent également suivre des **formations** afin d'approfondir leurs connaissances et compétences professionnelles.

Les stagiaires

Le multi-accueil peut accueillir des stagiaires issus de différentes filières (*stage découverte 3ème, bac pro, CAP accompagnement éducatif petite enfance, auxiliaire de puériculture, infirmier, EJE, psychomotricien etc...*). En aucun cas, les stagiaires ne sont comptés dans l'effectif du personnel.

III. PROJET ÉDUCATIF

Notre objectif principal est d'accueillir l'enfant tout en l'aidant grâce à un climat respectueux et sécurisant, à se développer et à s'intégrer dans un groupe d'enfants de son âge. Le rôle de l'équipe éducative est de lui permettre de vivre au mieux la vie en collectivité et à s'y épanouir. Il est primordial de préserver le bien-être des enfants en respectant au maximum leurs besoins, leur rythme de vie et leurs rites (*sommeil, alimentation, jeux...*) ainsi qu'en favorisant l'éveil, l'autonomie et la socialisation à travers divers jeux et activités. Le nombre d'enfants accueillis dans notre structure permet de recréer une ambiance chaleureuse et familiale.

Les besoins spécifiques de l'enfant :

- Besoin de sécurité : l'enfant doit être à l'aise et doit se sentir en confiance avec les adultes qui l'encadrent dans les différents lieux de vie du multi-accueil tout en ayant des repères plus personnels (*son lit, son doudou, son casier...*).
- Besoin d'espace, d'expression libre : l'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement
- Besoin d'apprendre et de jouer
- Besoin d'autonomie : l'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, le copain, le jeu ou l'activité. L'attitude de l'encadrement est très importante, tant pour être à l'écoute de ses

désirs que pour l'orienter vers un jeu ou une activité adaptée. L'enfant apprend petit à petit à faire seul, en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites.

- Besoin de socialisation : l'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec les copains (*le repas, goûters, la sieste...*). Il participe à des jeux et des activités où il apprend à respecter les autres et à communiquer.
- Besoin de communiquer et ce, dès la naissance

Nos valeurs éducatives :

- Respect de l'enfant en tant qu'individu à part entière
- Respect de ses rythmes de vie et de ses besoins
- Respect de son identité culturelle et sociale
- Favoriser son épanouissement, sa confiance en soi, son autonomie, sa créativité
- Veiller à sa sécurité affective et physique
- Préserver sa santé et contribuer à son bien être quotidien
- Être présent en soutien à la parentalité

Les moments rituels dans la journée d'un enfant au multi-accueil :

Ces temps ritualisés permettent à l'enfant de se situer dans le temps, de gérer la séparation avec ses parents et de se sentir sécurisé.

Exemple d'une journée type chez les Papillons (Moyens-Grands):

- 7h30 - 9h : Accueil des enfants et des parents. Jeux libres
- 9h : La clochette retentit, signe qu'il est temps de ranger
- 9h10 : Regroupement des enfants pour le « Bonjour ». Comptines, chants, histoires... Premiers changes et siestes des enfants fatigués. Verre d'eau proposé. Changes des enfants
- 10h15 : Ateliers, jeux libres
- 11h : Temps calme, relaxation, histoires, kamishibai...
- 11h15 : Départ de certains enfants. Lavage des mains, mise en place du couvert par deux enfants
- 11h30 : Déjeuner
- 12h10 : Jeux libres, les plus grands se déshabillent, début des changes
- 12h30 : Temps calme. Déshabillage, début des couchers
- 12h45 : Accueil des enfants qui viennent l'après-midi et départs de certains. Regroupement dans la section des bébés des enfants qui ne dorment pas
- Levers échelonnés, changes de l'après sieste
- 15 h 30 : Goûter
- 16h : Départs des 1ers enfants
Jeux libres ou activités (*adaptation maximale à l'état de l'enfant*)
Accueil des parents, transmissions des points forts de la journée tout en occupant et rassurant les enfants dont les parents arrivent plus tardivement
- 17h30 : Changes des enfants

A travers leurs journées au multi-accueil, nous essayons de répondre au maximum aux différents besoins des enfants. Pour se développer dans des conditions favorables, l'enfant a besoin d'être accompagné avec bienveillance quotidiennement.

1. L'ACCUEIL

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ». *Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant*

▪ L'adaptation

Une période d'adaptation est nécessaire pour tout enfant arrivant aux Pierrots afin de faciliter son intégration. Elle lui permet de faire progressivement connaissance avec un nouveau lieu de vie et des personnes qui lui sont étrangères (*personnel d'encadrement, autres enfants*).

Pour mieux préparer la séparation, une professionnelle de référence l'accompagnera ainsi que ses parents au cours de cette période d'adaptation. Ce temps débute par une première séance de 45mn où le parent restera avec son enfant.

Une fiche d'informations référentielles sur les rythmes de vie de l'enfant sera remplie au préalable par la famille. Ce document détaillé permettra à l'équipe de prendre connaissance de ses habitudes, de ses goûts, de son évolution, de son environnement familial... Il servira de support de discussion lors de cette 1^{ère} séance. La référente fera visiter la structure aux parents, leur présentera l'équipe et les informera du fonctionnement du multi-accueil.

Cette période d'adaptation doit permettre d'instaurer un climat de confiance entre l'enfant, l'équipe pédagogique et les parents et peut être modulable en fonction du comportement de l'enfant et des difficultés rencontrées.

Exemple de planning d'adaptation pour un accueil régulier :

- 1er jour : 45mn avec le parent et l'enfant ⇒ 10h15 - 11h
- 2ème jour : 1 h15 seul ⇒ 9h45 - 11h
- 3ème jour : une petite matinée de 2 h ⇒ 9h - 11h
- 4ème jour : 3h30 avec repas ⇒ 9h - 12h30
- 5ème jour : 5h avec goûter ⇒ 11h - 16h
- 6ème jour : petite journée

L'accueil du matin et du soir, temps de transitions entre la famille et le multi-accueil

C'est un moment privilégié où la professionnelle a un rôle important dans la relation individualisée avec l'enfant et ses parents afin de les aider à bien gérer la séparation. Ce temps d'échange doit permettre d'établir un lien de confiance, de dialogue, d'écoute et de soutien avec les familles.

L'équipe a mis en place un classeur de transmissions. Ce support permet de noter les informations données par les parents et aux professionnelles d'y écrire les temps forts de la journée de l'enfant (*heure de repas, heure du coucher, soins, anecdotes, évolution...*).

▪ L'accueil du matin

L'accueil est échelonné jusqu'à 9h. En arrivant, les plus grands vont mettre leur photo sur le tableau pour signaler leur présence.

Puis la référente de la section recueille les informations données par les parents, comment s'est passée la nuit, l'heure du réveil, du petit déjeuner, comment va l'enfant... Ces informations vont permettre à l'équipe de s'adapter à ses besoins spécifiques du jour.

La professionnelle accueille l'enfant, lui parle, lui explique que son papa ou sa maman s'en va, l'écoute, et le rassure.

La salle est aménagée de façon à ce que chaque enfant puisse trouver rapidement une activité ou un jeu stimulant. Un coin cocooning dit « *coussin des émotions* » est également à disposition pour faire une transition en douceur.

- **Le bonjour**

Une fois tous les enfants arrivés, ce moment du « *Bonjour* » impulse le début de la journée au multi-accueil et permet de distancer la séparation du matin avec la famille. C'est un temps de repère ritualisé, qui renforce leur sécurité émotionnelle. Les enfants sont séparés en deux groupes (*les grands, puis d'un autre côté les moyens des deux sections*), nous leur proposons de s'asseoir dans un coin calme, défini et systématiquement au même endroit. Ils ne sont pas obligés de rester assis s'ils éprouvent le besoin d'être à l'écart ou dans un temps de jeu individuel.

Nous nous disons bonjour en chanson, en nommant chaque enfant afin d'apprendre à se connaître et pour permettre à chacun de s'identifier en tant que personne à part entière dans un groupe. Ce temps s'adapte en fonction de l'humeur du groupe (*chansons, histoires, durée*). Les enfants sont acteurs du bonjour, ils choisissent les chansons, les histoires parmi la présélection faite en amont par l'adulte ou discutent d'un sujet qui les concerne pour les plus grands.

- **L'accueil du soir**

L'objectif est de transmettre de façon personnalisée la journée de l'enfant, raconter les temps forts qu'il a vécus, amener notre point de vue de professionnels sur son évolution. Cet accueil permet aussi de créer du lien entre les parents et les professionnels, de les mettre en confiance et d'avoir une continuité avec ce qu'il se passe à la maison. Lorsque les parents ont des questionnements, les temps d'accueil du soir sont plus propices pour répondre à leurs interrogations.

L'importance du doudou, objet transitionnel

Le doudou, est un objet important pour l'enfant s'il en possède un. C'est sa première possession, il l'a choisi. De façon général, il le réclame aux moments où il a le plus besoin de réconfort (*séparation, difficultés, conflits, siestes*). Le doudou aide l'enfant à faire la transition, le lien, entre le multi-accueil et la maison. Par son aspect familial et son odeur, il va lui rappeler ses parents et susciter chez lui un sentiment de sécurité affective et de continuité dont il a besoin pour mieux supporter la séparation. A son arrivée, si nous ressentons que l'enfant a besoin de son doudou pour l'aider à se séparer de ses parents, nous lui proposons d'aller le chercher. Au sein de la structure nous avons mis en place dans chaque section, la « *maison des doudous* », qui comporte des pochettes individualisées à la portée des enfants et en libre accès.

Durant la journée, lorsque nous observons que l'enfant a besoin de son doudou et qu'il est en difficulté, nous privilégions avant tout un accompagnement par des mots, un regard, une attention accordée au problème rencontré par l'enfant. Nous l'encourageons à mettre des mots sur ce qu'il ressent (*pour les plus grands*). Nous veillons à ce que le doudou ne se transforme pas en « *remède miracle* » à tous les maux.

Le doudou est toujours disponible mais pour certaines activités (*ex : repas, jeux extérieurs, peinture...*), nous l'incitons à le poser dans la maison des doudous.

2. L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

« **J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil** ». Principe 8 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

▪ Aménagement de l'espace et positionnement de l'adulte

L'aménagement de l'espace est le reflet de la structure, de son fonctionnement, des valeurs et des règles du lieu. Il joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant. Pour pouvoir grandir, l'enfant a besoin de jouer et pour cela l'espace doit être aménagé de façon adaptée. Au sein de la structure nous faisons évoluer cet aménagement en fonction de l'intérêt et des acquis des enfants. Nous nous adaptons par rapport à leur développement, ce qui permet de mettre en œuvre différents rééquilibrages qui leur seront bénéfiques. Un lieu de vie avec des espaces qui évoluent, favorise les interactions positives entre enfants. C'est dans ce but qu'après avoir partagé nos observations en équipe, nous renouvelons l'aménagement de l'espace.

Nous sommes attentives à ce que chaque professionnelle soit dispersée dans les différentes salles de vie et adopte un positionnement permettant à l'enfant de se sentir soutenu, encadré et sécurisé dans ses déplacements comme dans l'activité choisie. L'ensemble des locaux est organisé afin de sécuriser les déplacements des enfants, tant sur le plan physique qu'affectif. La sécurité physique permet aux enfants de passer d'une activité à l'autre, en restant sous la surveillance constante des professionnelles. Alors que la sécurité affective correspond au fait que chaque coin est aménagé pour un thème spécifique, facilement identifiable par les enfants.

La confiance que l'adulte accorde à l'enfant est rassurante pour ce dernier et l'encourage à expérimenter en toute sécurité. Un aménagement de l'espace pertinent et adapté est un équilibre entre les enfants, les structures matérielles et les professionnelles. La fréquentation des différents espaces de jeu dépend de la visibilité que les enfants ont de la pièce et surtout de la position des adultes. Cette position et cette visibilité vont impacter la sécurité affective de l'enfant, il se sentira en sécurité pour expérimenter et découvrir les différents jeux qui lui sont proposés.

Si l'aménagement de l'espace est en adéquation avec les besoins des enfants, ils pourront évoluer en autonomie dans les différents coins jeux. Cette autonomie laissera place à différentes sortes d'expérimentations.

▪ Les différents espaces d'exploration du multi-accueil :

Dans la section des bébés-moyens : Nombreux tapis au sol, parcours de psychomotricité, espace sécurisé pour les nourrissons. A mesure que les enfants grandissent, d'autres espaces de jeux sont aménagés.

Dans la section des moyens -grands : Coin voitures et garages, Coin jeux symboliques (*cuisine, berceau, table à langer, poupées, déguisements, jeux pour jouer au médecin, bricolage...*), coin construction (*légos, clipsos, kaplas...*), coin bibliothèque (*livres, coussins*), coussin des émotions pour se reposer ou se calmer, structure toboggan pour bouger, escalader... tables pour faire des puzzles, de la pâte à sel, de la peinture etc...

3. L'EVEIL, LE JEU ET LES ACTIVITES

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ». *Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant*

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de sa personnalité.

Il va lui permettre de prendre conscience de son corps et de sa personne. Il va développer ses capacités motrices, intellectuelles, son langage et son estime de soi. Les différents jeux vont l'aider à comprendre et à accepter le monde qui l'entoure.

Il permet à l'enfant de prendre conscience et de découvrir :

- soi-même ;
- les autres ;
- l'environnement ;
- ainsi que de se développer aux niveaux moteur, sensoriel, oral, social et affectif.

Les activités d'éveil et les jeux et jouets mis à disposition ont pour objectif de stimuler les potentialités de l'enfant : motrices, sensorielles ou cognitives.

Les enfants sont sollicités au rangement avant chaque moment clé de la journée (*temps lecture, repas, sieste...*). L'adulte fait retentir une clochette, signe qu'il est temps de ranger.

- **Motricité libre, jeux libres, autonomie dans le jeu**

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ». *Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant*

Notre rôle, en tant que professionnelle de la petite enfance, est d'être bienveillante envers les enfants, d'avoir ce regard contenant et d'avoir confiance en leurs capacités pour leur permettre d'entreprendre et d'expérimenter.

Nous laissons l'enfant exercer sa motricité et ses jeux de façon libre, il est dans des conditions favorables pour se développer à son rythme. Même si l'adulte n'intervient pas directement auprès de l'enfant, sa présence est importante. Au sein du multi-accueil, nous essayons d'être attentionnées au positionnement de l'adulte dans les différents apprentissages de l'enfant, de faire attention à ne pas être trop intrusive et à laisser place à la spontanéité de ses gestes.

Dans la motricité libre et autonome, apprendre à faire confiance aux capacités des enfants est important. L'activité spontanée du bébé joue un rôle essentiel dans son développement. Le bébé prend du plaisir lors de cette expérience qui lui procure de l'intérêt.

Nous faisons en sorte de ne pas mettre un bébé dans une position qu'il n'a pas déjà acquise. Il ne sera pas mis assis s'il ne sait pas le faire seul. Il serait alors dans une position insécure où il risquerait de tomber, de se retrouver bloquer et de ne pas pouvoir se remettre dans sa position de base. De plus, s'il ne sait pas s'asseoir c'est qu'il n'a pas encore la musculature nécessaire pour le faire et son dos en pâtira. Il en est de même pour la marche.

L'enfant est libre de ses mouvements, ce qui contribue à le rendre plus autonome. Il est important de le laisser appréhender par lui-même chaque étape de son développement moteur, qu'il puisse faire ses propres découvertes sans oublier qu'il peut avoir besoin de l'aide de l'adulte. Ce soutien peut être physique mais il est également possible qu'il se fasse par le regard ou l'accompagnement verbal. Nous sommes attentives à ce que chaque enfant puisse avancer à son rythme.

L'activité motrice libre permet aux enfants d'apprendre à connaître leur corps, de savoir où se situent leurs limites, leurs capacités pour aller à la rencontre d'eux-mêmes, du monde, des autres. Pour cela ils ont besoin d'expérimenter, d'essayer, de répéter plusieurs fois avant de savoir maîtriser et de pouvoir intégrer une nouvelle acquisition. Les enfants doivent être portés par le regard bienveillant de l'adulte, car celui-ci soutient, accompagne l'enfant pour qu'il fasse par lui-même.

Dans la section des bébés, les plus jeunes sont dans un " bain " sensoriel et moteur qui va les aider à s'approprier leur corps et leur environnement. Ils sont systématiquement installés au sol sur de grands tapis pour qu'ils puissent bouger, se mouvoir par eux même et à leur rythme. Les bébés sont dans la période de

découverte de leur propre corps, ils jouent avec leurs mains, leurs pieds, ils **attrapent ce qui est à côté d'eux**, mettent à la bouche. Quelques petits jouets faciles à saisir (*hochets, balles sensorielles, livres en tissu...*) sont installés autour de l'enfant, à des endroits stratégiques pour le motiver à se retourner et passer de la position dorsale à ventrale.

En grandissant, ils explorent autour d'eux, commencent à se mettre debout avec appuis, à grimper. Des petits parcours de motricité adaptés à leur âge sont mis en place, des chariots de marche leur sont proposés pour les aider à se mettre debout.

Petit à petit leurs besoins évoluent : vider et remplir (*activités de transvasements avec des bouchons, de la semoule*), construire et détruire (*cubes, briques...*) etc...

Tout au long de la journée, les enfants vont avoir l'occasion de laisser libre cours à leurs envies, leur imagination grâce à ces jeux libres (*pouvoir jouer ou pas et choisir ses jeux sous le regard bienveillant de l'adulte qui intervient le moins possible*).

Seuls ou à plusieurs, ils entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation.

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels ». *Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant*

Le multi-accueil propose plusieurs espaces adaptés aux **besoins artistiques** et culturels des enfants. Le livre occupe une place prépondérante dans leur quotidien, il est en libre accès, présent sous différents supports (*album, kamishibai, livre audio, imagier...*). Un projet avec la bibliothèque est également mis en place. Le livre est présent tout comme la musique, la danse, les chansons. L'art et la culture sont deux acteurs clés dans le développement des enfants. L'ensemble de ces propositions pédagogiques permettent aux enfants une ouverture au monde sur le langage, le quotidien, les chansons, et participe à la **diversité culturelle** dès le premier âge.

Les jeux symboliques (*coin poupées, voitures*) favorisent la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes.

A partir de 20-24 mois, les enfants rentrent dans la période d'imitation. Ils vont imiter le plus souvent leurs parents mais aussi toutes les personnes qui les entourent. Cela leur permet de construire leur propre personnalité et de commencer à comprendre leur environnement. Ces jeux de rôles, utiles à leur développement, leur permettent d'expérimenter mais aussi de dédramatiser en les rejouant les situations difficiles qu'ils peuvent rencontrer (*conflit, séparation, visite chez le docteur...*). Lors de ces jeux libres nous veillons à ne pas intervenir afin de ne pas les interrompre, de les mettre mal à l'aise ou d'influencer leur jeu.

▪ Ateliers

Aux Pierrots, nous essayons de trouver un équilibre entre les jeux libres et les activités proposées par les adultes. Différents ateliers sont proposés en fonction de l'âge des enfants afin de contribuer à leur éveil et les aider à grandir. Notre objectif dans l'accompagnement de ces ateliers proposés, est de leur permettre de découvrir leurs capacités en constante évolution, d'expérimenter et d'acquérir certaines compétences (*développer sa créativité, affiner ses 5 sens, maîtriser la pince, apprendre à se concentrer, à être patient, apprendre à jouer ensemble, à respecter l'autre...*).

Nous proposons un aménagement et des stimulations dans le respect de leur rythme, de leur comportement du moment, tout en veillant à ne pas devancer leurs possibilités.

Ces ateliers se font par petit groupe afin que l'adulte soit plus disponible pour chacun. Ils peuvent se réaliser au sol, à table, dehors... Généralement 2 ou 3 ateliers sont proposés au même moment.

Pendant ces temps, nous favorisons la libre circulation. L'enfant est libre d'y participer ou pas, de changer d'activité, il est acteur de sa journée et choisit ses activités en fonction de ses besoins et de ses envies.

La seule règle mise en place est lorsqu'il sort de l'atelier il ne pourra plus y revenir. Cela permet à l'enfant de comprendre qu'il y a des règles et d'éviter de déranger ceux qui souhaitent faire l'activité. A cet âge-là les enfants ne peuvent rester concentrés trop longtemps, leur cerveau n'en a pas encore la capacité. Une activité peut varier entre 10 et 30 min maximum.

Exemples d'activités proposées :

Motricité :

- **Globale** : Développer son équilibre, la maîtrise du corps, la coordination des gestes.

Parcours psychomoteurs : toboggan, escaliers, pente douce, tunnel, parcours avec obstacles, gros ballon, trotteur... Jeux corporels : prendre différentes positions, allonger sur un tapis, lever une jambe, un bras, tourner sur soi, imiter un animal...

- **Fine** : Développer la manipulation fine, pince pouce-index (*pâte à sel, pâte à modeler, dessin, peinture, découpage-collage, gommettes, manipulation de semoule, de lentilles...*)

Stimulations sensorielles :

- **Tactiles** :

Découverte des limites du corps (*stimulations diverses, par exemple à l'aide d'une plume...*) ; différenciation des matières, des formes (*peluches, jouets en plastique dur, mou, tapis, tableaux d'éveil, hochets, jeux d'eau, de farine, de riz, de pâtes...*)

- **Sonores** :

Hochets, instruments de musique, chant, musique (*cd audio*) reconnaissance de sons...

- **Visuelles** :

Formes et couleurs des jouets, des autres enfants, de leurs vêtements ; jeux de loto...

- **Olfactives** : Loto des odeurs...

Découverte de soi, des autres et de l'environnement :

- **Développement du langage** :

Le personnel éducatif parle en permanence à l'enfant, verbalise ce qui est fait, ce que font les autres, lui explique les règles, les interdits, lui décrit son environnement, nomme les jouets, les sons, les couleurs, chante des comptines, lit des histoires... L'enfant est baigné dans un univers de langage.

- **Se repérer dans l'espace** :

Parcours psychomoteurs (*escalader, descendre, sauter*), se mettre à la queue leu leu. Pour les plus grands, nommer les positions (*dessus, dessous, haut, bas, devant, derrière*) ...

- **Découvrir son schéma corporel** :

Miroir, nommer les différentes parties du corps, chansons à gestes, livres spécifiques...

- **Socialisation** :

Jeux de coopération, de société (*loto, jeux des bonbons, de l'arbre*), jeux symboliques (*dînette, poupées, voitures...*).

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ». Principe 6 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Le multi-accueil est ouvert sur le monde environnant, la nature, la culture, les sciences. Un temps d'activité plus dirigé et privilégié avec un petit groupe d'enfants permet également de proposer des **expériences artistiques** comme la peinture, la pâte à modeler, les instruments de musique mais également de découvrir et comprendre le monde qui nous entoure, la nature, les saisons...

Les enfants sont invités à ramener au multi-accueil des éléments de la nature (*feuilles, marrons, coquillages, fleurs...*) après une promenade en famille. Ces éléments deviennent alors source d'observation et de discussion avec les enfants. Ils peuvent être utilisés lors d'activités manuelles.

Activités cognitives :

L'enfant acquiert dès sa naissance des habiletés toutes simples qui le pousseront et l'amèneront toujours plus loin. Ces activités incluent des processus cognitifs tel la perception, l'apprentissage, la mémoire, le langage et la pensée (*jeux d'encastrement, puzzles, jeux de loto, de memory, notions de grandeur, de dessus-dessous mises en avant à travers différents jeux, jeux symboliques, chansons, livres...*).

Jeux extérieurs :

Nous sortons le plus souvent possible dans la cour afin que les enfants puissent courir, se dépenser et prendre l'air.

Ils vont chercher par petits groupes leurs affaires à leur porte-manteau et apprennent à s'habiller seuls avec le soutien de l'adulte. Des vélos, trotteurs, ballons, cerceaux sont en accès libre. Nous veillons à ce que cela soit un temps agréable et profitable à tous les enfants. Nous leurs proposons également des temps où ils peuvent sauter, courir, faire des exercices de gym pour découvrir les différentes parties de leur corps.

Des jeux moins moteurs peuvent être également proposés. Nous sortons alors les tapis et installons une activité (*jeux de construction, voitures, livres...*). Si le temps le permet nous pouvons également mettre en place des jeux d'eau pour leur éveil sensoriel.

L'extérieur est un élément favorisant la découverte de l'enfant au travers de ses expérimentations et plus particulièrement concernant sa motricité. Cet environnement procure aux enfants la possibilité d'apprendre de façon unique, découvrir, être créatifs, maîtriser des situations. Leurs émotions sont décuplées, et leurs sens en sont développés.

4. L'ÉGALITE FILLE - GARÇON

« **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité** ». Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'ensemble de l'équipe veille à garantir un accueil non stéréotypé des familles et des enfants. D'une part l'équipe elle-même est pluridisciplinaire et par conséquent apporte une **mixité** au quotidien (*âges, diplômes, milieux sociaux, compétences...*). D'autre part le positionnement de l'adulte lors des temps d'accueil est primordial. Il adopte un **discours** encourageant, valorisant et **non stéréotypé** pour l'ensemble des enfants et des propositions de jeux qui leur sont faites.

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre.

Des espaces de jeux variés et non stéréotypés sont aménagés en libre accès. Tous les enfants sont encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt. Ils ont la possibilité de se déguiser, faire la cuisine, changer les poupons, bricoler ou encore jouer aux voitures. Il est important d'ouvrir leur champ des possibles dès le plus jeune âge, afin qu'ils puissent développer toutes leurs capacités et leur créativité.

Une pédagogie non genrée permet un accueil au plus près des besoins de l'enfant. En voici quelques exemples :

- Être attentif à sa façon de s'adresser à un enfant. Évitez les phrases ou compliments qui présentent des stéréotypes filles / garçons (*tu fais le ménage comme maman, tu bricoles comme papa*).
- Encourager les garçons comme les filles à reconnaître leurs émotions et à les exprimer avec des mots.
- Permettre aux enfants de découvrir tous les aspects de leur personnalité en proposant des activités variées (*danse, jeux de ballon, de bricolage, de marchand, de voiture, de dinette, de construction, de poupée...*).
- Encourager les enfants à développer leurs qualités dans tous les domaines même si elles ne sont pas typiquement associées à leur sexe. Les féliciter.
- Proposer des livres qui montrent des situations inattendues pour les garçons comme pour les filles.
- Associer tous les enfants aux activités de rangement.
- Intégrer davantage les pères dans la relation avec les parents et leur permettre ainsi de jouer pleinement leur rôle.

5. LE REPAS

Le repas est un moment important, convivial, de plaisir et de dialogue. Les enfants apprennent à distribuer les bavoirs, se servir, attendre leur tour, dire merci, se laver les mains avant et après le repas...

Les repas et goûters, équilibrés et adaptés aux enfants, sont préparés et livrés par une société de restauration externe. Les menus sont affichés chaque semaine pour informer les parents.

S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de la professionnelle est de susciter l'envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les préférences alimentaires pouvant évoluer avec l'âge. Aucun enfant ne sera forcé à manger.

La professionnelle favorise l'autonomie de l'enfant, le passage progressif du biberon à la tasse puis au verre, de l'alimentation liquide à solide. L'enfant apprend progressivement à manger seul, avec les couverts.

▪ **Chez les Libellules** (*Bébés – Moyens*)

Nous commençons par établir l'ordre des repas sur une ardoise en fonction de l'heure de prise du biberon du matin. Afin de respecter leur temps de digestion, nous comptons 4h entre chaque repas. Si un bébé dort, il ne sera pas réveillé pour prendre son repas.

La préparation du biberon est faite juste avant la prise par l'enfant, dans le respect des règles d'hygiène en vigueur. Il sera donné dans les bras de la professionnelle. Une fois les aliments solides introduits, les bébés qui ne tiennent pas assis sont installés dans des transats pour manger puis en grandissant dans des babys relax. Les repas sont donnés de façon individuelle et en fonction du rythme et de l'appétit de l'enfant.

Les enfants qui marchent mangent à table, assis sur des chaises adaptées à leurs âges.

Afin de favoriser leur autonomie, nous mettons en place rapidement le système de la double cuillère.

Les plus grands vont se laver les mains et à la fin du repas, prennent un gant pour se débarbouiller avec notre aide si besoin. Ils déposent ensuite leur gant et serviette dans une barquette à disposition.

- **Chez les Papillons (Moyens-Grands)**

Les repas sont proposés vers 11h30.

Nous proposons à deux enfants de mettre le couvert. Ceux qui souhaitent participer vont mettre les assiettes sur les trois tables, les cuillères, fourchettes, couteaux, verres, puis les bavoirs.

Tous les enfants se lavent les mains avant de passer à table, puis s'installent où ils le souhaitent. Une professionnelle se positionne à chaque table. Nous veillons à avoir tout le nécessaire à portée de mains afin de ne pas avoir à se lever. Cela permet à la professionnelle de se consacrer pleinement aux enfants et d'instaurer un climat calme.

Pour permettre aux enfants d'être le plus autonome possible tout au long du repas, des petits pots à eau sont à leur disposition, les plats leur sont proposés pour qu'ils se servent seuls, avec l'accompagnement et la bienveillance des professionnelles.

Les différents composants du repas sont déposés dans un plateau compartimenté. C'est un outil pédagogique idéal pour que chaque enfant puisse manger en fonction de son propre goût. Il est proposé aux enfants à partir du moment où ils sont capables de manger seul. L'enfant devient acteur de son repas, il mange dans l'ordre qu'il souhaite ; c'est lui faire prendre conscience des aliments qu'il a dans son assiette.

En fin de repas ils débarrassent leurs plateaux, leurs couverts et leur verre. Ensuite ils prennent un gant préalablement mis à leur disposition et se débarbouillent devant des petits miroirs disposés à leur hauteur.

6. LE SOMMEIL

Le multi-accueil dispose de trois dortoirs, un pour les bébés, un pour les moyens, le troisième pour les grands. Les siestes se font dans la pénombre et non dans le noir complet.

Nous veillons à ce que chaque enfant dorme suffisamment et puisse à tout moment se reposer ou simplement être au calme s'il ne veut pas dormir. Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté. Il retrouve son lit, sa peluche, son doudou ou sa sucette.

Les bébés sont couchés en fonction de leur rythme et des signes de fatigue. Un Baby phone est allumé dans la section pour permettre d'entendre si un enfant se réveille. Une professionnelle va également contrôler toutes les 10 minutes le dortoir afin de s'assurer que tout va bien.

- **Chez les Papillons (Moyens-Grands)**

Si un enfant manifeste des signes de fatigue, il sera couché quelle que soit l'heure.

Après le repas, les enfants ont un temps pour jouer, se défouler.

Puis à tour de rôle, ils vont chercher leur panier et se déshabillent seuls avant d'aller aux toilettes ou être changer.

Avant l'endormissement, la professionnelle prépare les enfants par un retour au calme (*histoire, livres à disposition...*). Elle reste dans le dortoir pour les sécuriser au moment de l'endormissement et pour permettre à ceux qui se réveillent tôt de rejoindre la salle de vie sans déranger ceux qui dorment.

Le réveil se fait ainsi en douceur, de façon échelonnée afin que chaque enfant puisse dormir le temps qui lui est nécessaire. Chaque enfant se réveille en fonction de son rythme. L'adulte lui laisse la possibilité de le faire en douceur, avant de l'accompagner vers la pièce de vie. Demander à l'enfant s'il veut se lever permet de le rendre acteur mais aussi de respecter son temps de repos.

Des lits bas permettent aux plus grands de se lever seuls en fin de sieste.

Les heures de sommeil sont notées dans le classeur de transmission et communiquées aux parents le soir.

7. LE CHANGE ET LA PROPETE

Chaque enfant possède une panier où sont entreposées ses affaires et sa serviette de toilette. Les enfants sont changés autant que nécessaire.

- **Chez les Libellules** (*Bébés – Moyens*)

Le change des bébés est un moment de communication et d'échanges individualisé privilégié, de bien-être, de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps. Il doit être assuré dans le calme, en prenant son temps et en verbalisant les gestes faits par l'adulte afin que l'enfant se sente sécurisé.

- **Chez les Papillons** (*Moyens-Grands*)

Élément essentiel du bien-être et de l'autonomie de l'enfant, l'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique (*maîtrise de sphincters*) et psychologique. **L'enfant doit être prêt.** L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents. La plupart du temps, l'acquisition de la propreté est initiée au domicile, mais il se peut que l'enfant, par mimétisme, amorce ce processus au multi-accueil. Si l'enfant demande l'accès au pot ou aux toilettes, la professionnelle répondra favorablement à sa demande ; elle en fera part le soir même aux parents.

L'âge d'acquisition de la propreté est variable d'un enfant à l'autre.

Au début l'enfant imite les plus grands, des points de repères sont établis dans la journée (*avant le bonjour, avant le repas, après la sieste etc...*). Progressivement l'enfant apprend à demander par lui-même.

Les plus grands se déshabillent et s'habillent seuls. Un escalier amovible leur facilite l'accès à la table de change.

Les changes « debout » sont également instaurés pour les plus grands. Nous ne les installons plus couchés sur un tapis de change comme les plus petits, c'est important pour eux car ils prennent conscience du changement et se voient grandir.

Lorsque la propreté est acquise, ils peuvent après avoir demandé à l'adulte, ouvrir la porte de la salle de change grâce à une cordelette adaptée et aller seuls aux toilettes.

L'apprentissage du lavage des mains est également important, il permet d'apprendre les règles d'hygiène basiques et de comprendre à quel moment il est essentiel de le faire (*avant les repas, après avoir été aux toilettes...*)

Les soins plus spécifiques (*enfant fiévreux, administration d'un médicament, soin après une chute...*) sont prodigués selon des protocoles qui définissent clairement les gestes à pratiquer.

Par mesure d'hygiène, les tables de changes sont désinfectées après chaque soin ou selles.

8. L'AUTONOMIE ET LA SOCIALISATION

- **Autonomie :**

« Aide moi à faire tout seul, ne fait pas à ma place, mais ne soit pas absent » Maria Montessori
Les enfants ne demandent qu'à découvrir le monde qui les entoure pour pouvoir grandir, se développer, apprendre. Élément incontournable de sa construction, l'autonomie est travaillée à travers la notion de confiance en l'enfant et en favorisant au maximum l'envie de découvrir par lui-même et le plaisir de faire les choses. C'est en faisant ses propres expérimentations sensorielles, motrices que l'enfant va prendre confiance en lui et en ses capacités.

L'autonomie physique est un processus de développement psychomoteur de l'enfant, qui s'acquiert par différentes expériences. L'accompagnement de l'adulte doit se faire dans le respect des capacités motrices naturelles de l'enfant, en veillant à ne pas devancer ni freiner ses différentes acquisitions.

L'autonomie psychique est un processus permettant à l'enfant de construire sa personnalité, les bases de l'estime de soi et la confiance en ses capacités. L'objectif de l'adulte doit être de lui permettre de trouver ses propres ressources pour appréhender au mieux son environnement.

Comment favoriser l'autonomie ? Savoir laisser l'enfant faire seul les gestes de la vie quotidienne sous le regard vigilant mais confiant de l'adulte.

En tant que professionnelles, nous sommes là pour nous adapter avec bienveillance au rythme de chaque enfant, nous rendre disponibles pour répondre à leurs besoins spécifiques, et pour les rendre acteur de leur journée au multi-accueil : s'habiller, manger seul, choisir un jeu, ranger etc...

L'autonomie se fait au multi-accueil par tous les apprentissages de la vie quotidienne.

Elle débute lorsque le bébé commence à ramper, à marcher à quatre pattes, à saisir un objet. Elle aide l'enfant à grandir, à prendre confiance en lui, à se détacher petit à petit de l'adulte. Il est important pour l'enfant de se sentir maître de ses actes et de le laisser apprendre à son rythme, si on lui en demande trop cela risque d'être source de tension pour lui. Afin de favoriser les initiatives de l'enfant dans ses premiers pas dans l'autonomie, il a besoin de se sentir en sécurité et d'avoir confiance en l'adulte. Si l'adulte agit à sa place, l'enfant peut avoir une mauvaise estime de soi et un manque de confiance en lui et en ses capacités. Il a juste besoin d'être guidé et accompagné pour apprendre.

Dans tout ce que nous proposons au long de la journée aux enfants, que ce soit les temps d'activités, les jeux à libre disposition, ou les temps forts du quotidien, nous favorisons un maximum leur autonomie.

Il s'agira pour l'équipe de l'accompagner et de l'amener à avoir suffisamment confiance en lui pour agir seul dans les moments de la vie quotidienne (*aller chercher ses affaires pour jouer dehors, s'habiller, ranger la salle de vie, mettre la table, se servir...*). Il s'en sentira d'autant plus responsabilisé.

▪ La socialisation ou le bien vivre ensemble :

Processus long et complexe, la socialisation est le respect des autres et des règles de vie.

Au Multi-Accueil, les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans évoluent et y grandissent à leur rythme, mais ensemble : les petits s'éveillent au contact des plus grands, les plus grands apprennent à vivre ensemble, à partager et à se responsabiliser vis-à-vis des tout-petits. Il nous semble primordial que les plus jeunes restent en interaction avec leurs aînés car nous sommes convaincus des effets positifs de cette proximité qui incite les petits à évoluer par imitation. Différents temps de regroupement sont organisés afin de favoriser cette mixité d'âge.

Premier lieu de socialisation, le multi-accueil permet aux enfants de se confronter à la vie en collectivité. Petit à petit ils vont prendre conscience des autres, apprendre les notions de groupe, de partage, de bien vivre ensemble.

Notre rôle est de guider et conseiller l'enfant pour que progressivement, il se tourne vers autrui.

En fonction de son âge et de ses capacités, nous apprenons à travers les jeux et les moments partagés la cohabitation et le respect de l'autre :

- Dire bonjour, s'il te plaît, merci
- Attendre son tour pour les repas et les activités
- Respecter et écouter les autres

- Partager les jeux, jouer ensemble
- Demander au copain son jouet plutôt que de lui arracher
- Respecter certaines consignes simples comme ne pas pousser ou ne pas se taper

Les diverses règles de vie et consignes de la structure sont verbalisées et vont être intégrées en douceur. C'est à travers les interdits, les frustrations et les règles que l'enfant va acquérir un sentiment de sécurité, mais aussi les bases qui l'aideront à se positionner et à construire les normes et valeurs qui lui seront nécessaires en tant qu'adulte.

Afin de permettre aux enfants de s'appuyer sur des repères solides, un travail important est fait en amont par l'équipe afin que nos pratiques soient cohérentes et identiques.

9. L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ADULTE

▪ Liens d'attachement et sécurité affective

Les enfants passent beaucoup de temps en structure lorsqu'ils ne sont pas avec leurs parents. Nous faisons ainsi partie de leur entourage proche. De par ce fait, notre rôle est essentiel pour leur bien-être et nous sommes garants de leur sécurité affective. A travers les différentes rencontres qu'il va réaliser au multi-accueil et les relations qu'il va y créer, il doit pouvoir trouver des appuis pour se construire. Il est essentiel que les professionnelles instaurent une relation de confiance avec l'enfant. Ce lien se crée petit à petit et permet à celui-ci de s'épanouir en structure. La création de liens d'attachement enfant/professionnelle joue un rôle dans son évolution vers l'autonomie. C'est en créant du lien que l'enfant va, par la suite pouvoir se sentir en sécurité, se sentir libre de jouer, de découvrir l'environnement qui l'entoure et acquérir une estime de soi valorisée et positive. Cela lui permettra de se sentir en confiance et pris en considération.

- **La bienveillance** : *Respecter l'enfant en lui donnant les moyens d'être sujet et acteur de sa vie*

Nous considérons chaque enfant comme un être à part entière et tenons compte de son individualité au sein du collectif. Le respect de l'expression propre de l'enfant va l'aider à prendre conscience de son individualité, que l'adulte est bienveillant envers lui et respectueux de sa personne.

Nous accompagnons les enfants au quotidien, que ce soit dans les temps libres ou les activités proposées en les adaptant à l'âge et aux besoins de chacun. Nous privilégions les petits groupes d'enfants pour être au plus proche de leurs besoins et à leur écoute.

Nous sommes là pour rassurer l'enfant lorsqu'il a des petits coups de blues, nous lui apportons l'affection dont il a besoin. La communication est primordiale pour mettre des mots sur ses doutes, ses frustrations, ses émotions et le rassurer. Les mots employés par les adultes envers l'enfant auront un impact direct sur lui, nous sommes vigilantes à rester dans l'éducation positive et la valorisation.

La bienveillance s'exprime au quotidien à travers maintes situations.

- S'adresser à l'enfant de façon individuelle et non au groupe.
- Eviter l'emploi de la négation qui n'est pas comprise par le jeune enfant (*dire « avance doucement » au lieu de « ne cours pas »*).
- Se mettre à sa hauteur et le prévenir de ce que l'on va faire (*le moucher, le prendre dans les bras...*)
- Encourager l'enfant dans ses efforts.
- Être respectueux de sa pudeur.
- Verbaliser les émotions de l'enfant quand il est en situation difficile.
- Etc...

L'observation

Nous sommes là pour accompagner les enfants, les soutenir et les encourager dans leurs découvertes. L'observation est primordiale pour repérer le fonctionnement de chaque enfant, son développement, pour pouvoir le connaître et répondre le mieux possible aux besoins particuliers de chacun. L'analyse des données recueillies grâce à ces observations va nous permettre d'accéder à un accompagnement adapté à chaque enfant. Le partage de nos observations entre professionnelles permet de croiser les regards et d'agir en fonction, pour améliorer le quotidien et répondre aux besoins propres à chaque enfant.

ADOpte par délibération en séance du Conseil Municipal du 17 septembre 2024.